

Commune de Saint-André de l'Epine
Réunion du Conseil Municipal
Séance du 4 DECEMBRE 2015

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 4 décembre 2015 à 20 heures 30 à la mairie sous la présidence de Serge Montaigne, Maire.

Présents : Montaigne Serge, Martial Nicolas, Marie Myriam, Eudes Alain, Gardie Isabelle, Larsonneur Jean-Claude, Lebas Nathalie, Lebouteiller Mathilde, Lecornu Loïc, Rabec David, Salagnac Gaéтан, Sauvage Cécile

Absentes excusées : CHOPIN Jessica, CATHERINE Sandra

Secrétaire de séance : Lecornu Loïc

I. SIGNATURE ET APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU DE REUNION

II. COMMERCE :

Monsieur le Maire a retenu deux candidats sérieux qui viennent se présenter successivement.

Monsieur Stéphane Bidel, traiteur à Percy puis Monsieur et Madame Fleury, traiteur à Cerisy-La-Forêt.

Après discussion et vote :

Le conseil municipal décide de louer le commerce à monsieur Stéphane BIDEL domicilié 7 rue Dominique Lemonnier à 50410 Percy à compter du 14 janvier 2016 à raison d'un loyer mensuel de 250€ payable à terme échu.

Une caution représentant un mois de loyer soit 250€ sera réclamée à la signature du bail ainsi que l'engagement d'un cautionneur.

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer le bail.

III. PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DANS LE CADRE DE LA LOI NOTRe.

Le conseil municipal a émis un avis favorable au projet pour le St-Lois (ST-LO Agglo + Canisy) par vote à main levée : 4 voix pour dont monsieur le maire, 4 contre et 4 abstentions.

Les conseillers ne se sont pas prononcés sur le projet de schéma concernant le reste du territoire de la Manche n'ayant pas la compétence à ce sujet.

IV. POINT DE LA VOIRIE ET DES BATIMENTS

- a) *Voirie : Une révision de la classification des chemins et voiries communales est nécessaire ceci afin d'obtenir certaines subventions. La commission des voiries se réunira dès que possible à ce sujet. Dans le cadre de la programmation de travaux de rénovation des chemins et voiries de la commune, en partenariat avec les communes de l'elle, une expertise de ceux-ci est actuellement en cours.*
- b) *Bâtiments : Monsieur Martial présente divers devis de travaux pour l'école (fenêtres, rives, porte d'entrée, couverture, sol préau). Des devis supplémentaires sont dans l'attente à ce jour. Monsieur Martial va contacter EDF afin de faire établir un diagnostic de la consommation électrique des batiments communaux.*

V. ECOLE

1) Suite à la réunion de conseil du 06 novembre 2015, Monsieur le Maire demande aux conseillers de se prononcer sur le budget consacré au RPI , à l'unanimité il a été décidé qu'une clef de répartition prenant en compte le nombre d'élèves fréquentant l'école doit être mise en place par les trois communes.

Pour rappel, la commune verse actuellement au RPI la somme de 70000€ pour 27 élèves de St- André. Une réunion de la commission finance va être programmée à ce sujet.

2) Fonds de soutien au développement des activités périscolaires :

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reverser au RPI St-André/St-Georges/St-Pierre le fonds de soutien au développement des activités périscolaires versé pour le 1^{er} Semestre 2015-2016 d'un montant de 816.67€ et vote à l'unanimité la décision Modificative suivante :

7488 : + 816,67€ (titre)

7489 : + 816,67€ (mandat)

VI. CIMETIERE : *Un robinet va être installé, le devis de l'entreprise TOCZE s'élève à 255.89€.*

VII CONVENTION RELATIVE A LA MISSION D'INTERVENTION SUR LES DOSSIERS CNRACL.

Le conseil municipal autorise monsieur le Maire à signer une convention avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Manche relative à la mission d'intervention sur les dossiers CNRACL conclue du 1^{er} décembre 2015 au 31 décembre 201

VIII SALLE DES FETES

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire d'acheter de la vaisselle pour remettre à niveau le stock de la salle communale. Le montant du devis de l'établissement Belliard ACM à Agneaux s'élève à 163,77€.

IX. - PLU :

Une réunion est programmée le mardi 15 décembre 2015 à 9H30 avec les personnes publiques

- *Monsieur le Maire informe les conseillers de la mise en conformité du balisage incendie*
- *Lundi 7 décembre 2015, une technicienne de « PLANIS » rattachée à « SAINT-LO AGGLO » se déplacera à la Mairie pour la modification du schéma directeur de l'assainissement.*

X. REUNIONS DE CONSEIL 2016

Monsieur le Maire fixe les dates des réunions du conseil municipal pour l'année 2016 soit le premier vendredi de chaque mois.

XI . URBANISME : *Information sur les avis des dernières déclarations préalables déposées en mairie*

La séance a été levée à 11 heures 30